

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 17 août 2005

Messagerie

Projet de loi

ouvrant un crédit extraordinaire au titre de subvention cantonale d'investissement de 300 000 F pour 2005 à la Fondation des Compagnons d'Emmaüs-Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit extraordinaire d'investissement

Un crédit extraordinaire global fixe de 300 000 F est ouvert au Conseil d'Etat au titre de subvention cantonale d'investissement pour la Fondation des Compagnons d'Emmaüs-Genève.

Art. 2 Budget d'investissement

Ce crédit extraordinaire ne figure pas au budget d'investissement 2005. Il sera comptabilisé dès 2005 sous la rubrique 84.11.00.565.14.

Art. 3 Financement et charges financières

Le financement de ce crédit extraordinaire est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt dans le cadre du volume d'investissement «nets-nets» fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissement sont à couvrir par l'impôt.

Art. 4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 5 But

Ce crédit est destiné à une participation aux travaux réalisés par la Fondation des Compagnons d'Emmaüs pour l'aménagement de ses locaux situés à la rue Ancienne 69 à Carouge.

Ces travaux ont pour objet la réalisation d'un espace d'hébergement d'une capacité de 15 personnes (femmes en détresse avec ou sans enfants) et l'aménagement d'un atelier dans le cadre des actions de la "Halte Femmes Emmaüs".

Art. 6 Durée

La disponibilité du crédit d'investissement s'éteint à fin 2006.

Art. 7 Aliénation du bien

En cas d'aliénation du bien avant l'amortissement complet de celui-ci, le montant correspondant à la valeur résiduelle non encore amortie est à rétrocéder à l'Etat.

Art. 8 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Présentation

La Fondation des Compagnons d'Emmaüs-Genève a été créée en 2000 pour soutenir les activités de la «Communauté Emmaüs-Genève» et de la «Halte Femmes Emmaüs» dans leur vocation d'accueil et de soutien de vie aux plus exclus.

Le corollaire de cette mission d'aide est la recherche, l'adaptation et la mise à disposition de lieux de vie et de travail.

2. Mission et objectifs

Emmaüs-Genève s'est fixé des buts précis dans son domaine d'activité :

a) Accueillir les personnes exclues et leur offrir :

- Un lieu d'hébergement modeste et sécurisé : chambres simples ou doubles avec sanitaires et buanderie à disposition.
- Une structure de vie socialisante : adresse postale et administrative, téléphone, accès aux activités sociales locales.
- Des accès aux services essentiels : santé physique et morale, assurance.
- Des repas et une prise en compte des besoins primaires individuels : rythme de vie, horaires, hygiène et règles de vie communautaire.

b) Vivre de son travail :

- Permettre à chacune des personnes hébergées de travailler en fonction de ses capacités.
- Organiser des activités qui offrent des places de travail valorisantes en s'insérant dans le tissu économique local.
- Générer des ressources suffisantes pour couvrir les coûts de prise en charge des personnes accueillies et leur assurer un revenu.

c) Sensibiliser et agir :

- Participer à sensibiliser le public et les autorités aux phénomènes de l'exclusion.

- Entretien des relations de concertation et de collaboration institutionnelle dans le réseau.
- Participer aux actions de prise en charge des personnes marginalisées en partenariat avec les divers organismes publics ou privés.
- Initier et participer à toute action visant à réduire l'exclusion et la grande pauvreté.

3. Fonctionnement

La Fondation des Compagnons d'Emmaüs-Genève est une fondation de droit privé selon les articles 80 et suivants du Code civil suisse dont l'organe faîtière est l'assemblée générale. Un comité est garant du projet institutionnel et responsable de la politique de l'institution ainsi que de l'utilisation des ressources. La Fondation gère les biens immobiliers d'Emmaüs-Genève.

Aujourd'hui, l'association de la Communauté des Chiffonniers d'Emmaüs-Genève, qui gère le fonctionnement, héberge et prend en charge quotidiennement, sur toute l'année, 37 hommes. Elle compte 13 postes de travail rémunérés à plein temps. Plusieurs places de stages sont également occupées tout au long de l'année : deux pour le service civil, deux pour le revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS), une pour l'Institut d'études sociales (IES) ainsi qu'une place pour le service des prestations en travail pour mineurs. Il faut également signaler que deux places d'hébergement d'urgence sont à disposition de l'Unité Mobile d'Urgences Sociales (UMUS).

La Halte Femmes Emmaüs accueille en moyenne 15 femmes et 5 enfants chaque jour. L'équipe d'encadrement compte 2 postes à temps complet. Les femmes accueillies participent pleinement à la vie d'Emmaüs et sont orientées vers les différents services du réseau social pour une prise en charge de leurs difficultés. Une attention particulière est donnée aux femmes étrangères en situation de précarité pour organiser, avec leur accord, le retour dans leur pays d'origine. En 2003 et 2004, 12 femmes et 18 enfants ont choisi de rentrer dans leurs pays d'origine.

4. Développement

La communauté des chiffonniers d'Emmaüs a connu, ces dernières années, un développement constant. Ainsi, entre 2002 et 2004, le nombre d'hommes hébergés est passé de 26 à 37, d'où un taux d'occupation qui dépasse les 100 % tout au long de l'année le nombre de 25 places officielles. Les places d'occupation au travail des activités de débarras et de vente ont suivi une progression identique, ce qui permet à Emmaüs Genève de maintenir son autofinancement malgré l'augmentation des difficultés physiques, sociologiques et psychiques des personnes accueillies.

La Halte Femmes Emmaüs, ouverte en 2001, a, elle aussi, enregistré une progression constante puisqu'elle accueille aujourd'hui quotidiennement 15 femmes et 5 enfants et que des demandes ne cessent d'arriver. Ces femmes rencontrent des difficultés sociales complexes et multiples. Le manque de logement réservé aux femmes avec ou sans enfants empêche, pour cette population, les possibilités de résolution de leurs difficultés dans de bonnes conditions. Emmaüs a équipé des ateliers de travail spécifique pour cette population féminine marginalisée.

5. Aménagement et financement de nouvelles surfaces habitables

Au vu de l'augmentation constante du nombre de personnes hébergées par la communauté, l'achat de surfaces habitables supplémentaires s'est très vite imposé comme étant une priorité. La Fondation des Compagnons d'Emmaüs a donc acquis en 2001, grâce à un legs conséquent, un bâtiment situé au 69, rue Ancienne à Carouge. Les travaux d'aménagement, qui se termineront pour l'été 2005, comprennent :

- La construction de 8 chambres pour un accueil de 15 adultes et de 2 blocs sanitaires au premier étage et dans les combles. Deux places d'hébergement d'urgence seront à disposition de l'Unité Mobile d'Urgences Sociales (UMUS).
- La mise en conformité (avec les normes en vigueur pour le périmètre du Vieux-Carouge) de l'ensemble du bâtiment (couverture, ferblanterie, escaliers, chaufferie, évacuations, huisseries).
- Un atelier de travail avec buanderie et dépôts au rez-de-chaussée. L'équipement de cet atelier sera réalisé grâce à l'aide d'une fondation privée.

L'ensemble des travaux est devisé pour un montant de 1 300 000 F. La Fondation des Compagnons d'Emmaüs est en mesure de couvrir cet investissement grâce à ses fonds propres, à des participations importantes de la Loterie Romande et de la Fondation Wilsdorf et d'une subvention de la Ville de Genève.

6. Conditions du crédit d'investissement

En ce qui concerne le Canton, sa subvention de 300 000 F, exceptionnelle pour 2005, est contrebalancée par une suppression progressive de la subvention de fonctionnement de 100 000 F accordée annuellement à la communauté d'Emmaüs (100 000 F en 2005, puis 50 000 F en 2006 et enfin arrêt de la subvention en 2007).

7. Conclusion

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- *Comptes 2003 révisés et rapport de l'organe de révision*
- *Devis et budget prévisionnel des travaux*
- *Rapport d'activités 2003*
- *Planification des charges financières (amortissements et intérêts) en fonction des décaissements prévus*
- *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle*
- *Préavis technique de l'administration des finances de l'Etat*



Annexe 1

COMMUNAUTE DES CHIFFONNIERS D'EMMAÛS DE GENEVE

Route de Drize 5

CAROUGE**R A P P O R T**

de l'organe de révision

à l'Assemblée générale

appelée à statuer sur les comptes

de l'exercice 2003

GENEVE, 1211
Rte des Acacias 54
Tél. 022 301 54 40
Fax 022 301 54 70
UBS N° 448043.00N
e-mail: geneve@scfd.ch

LAUSANNE, 1001
Ch. de Morney 3
Tél. 021 320 44 01
Fax 021 311 20 17
CCP 10-3041-9
e-mail: lausanne@scfd.ch

VEVEY, 1800
Av. de la Gare 16
Tél. 021 921 55 35
Fax 021 922 53 58
CCP 18-25500-9
e-mail: vevvey@scfd.ch

GIVISIEZ/FRIBOURG, 1762
Rte du Mont-Carmel 2
Tél. 026 460 70 10
Fax 026 460 70 11
BCF N° 01.10.062.355 08
e-mail: fribourg@scfd.ch

SION, 1950
Av. de la Gare 32
Tél. 027 322 05 55
Fax 027 322 05 57
UBS N° 110-147.186.0
e-mail: sion@scfd.ch

BIENNE, 2502
Rue de la Gare 16
Tél. 032 322 72 90
Fax 032 322 91 05

No 555/04

Dr



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de la
COMMUNAUTÉ DES CHIFFONNIERS D'EMMAÛS DE GENEVE

CAROUGE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'exercice 2003.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour étayer notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Carouge, le 2 avril 2004

SCF REVISION S.A.

M. Ditzler
(personne ayant
dirigé la révision)

F. Martin

Annexes : - Bilan au 31 décembre 2003
- Compte de profits et pertes de l'exercice 2003

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2002)

	31 déc. 2003	31 déc. 2002
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Liquidités :		
Caisses	21'019.55	12'387.40
Cheques postaux	62'383.42	52'712.56
Banques	34'411.45	43'759.50
	<u>117'814.42</u>	<u>108'859.46</u>
Réalisable :		
Titres	9'000.00	9'000.00
Fondation des Compagnons d'Emmatis, c/c	81'257.20	68'712.95
Prêt A.R.C.E.	78'000.00	78'000.00
Autres créances	15'101.75	2'813.69
Actifs transitoires	8'402.75	15'141.50
	<u>191'781.70</u>	<u>173'468.14</u>
Total de l'actif circulant	<u>309'576.12</u>	<u>282'327.60</u>
Actif immobilisé		
Matériel et mobilier de bureau	0.00	5'900.00
Informatique	0.00	7'106.00
	<u>0.00</u>	<u>13'006.00</u>
Total de l'actif immobilisé		
Total	<u>309'576.12</u>	<u>295'333.60</u>

	31 déc. 2003	31 déc. 2002
	CHF	CHF
PASSIF		
Fonds étrangers		
Dettes à court terme :		
Fondation des Compagnons d'Emmatis,	0.00	76.60
compte "Textiles"	486.30	12'000.75
Créanciers divers	70'891.15	13'950.55
Passifs transitoires	71'377.45	26'027.90
	<u>71'377.45</u>	<u>26'027.90</u>
Total des fonds étrangers		
Fonds propres		
Capital	269'305.70	303'726.24
Perte de l'exercice	(31'107.03)	(34'420.54)
	<u>238'198.67</u>	<u>269'305.70</u>
Total des fonds propres		

309'576.12 **295'333.60**

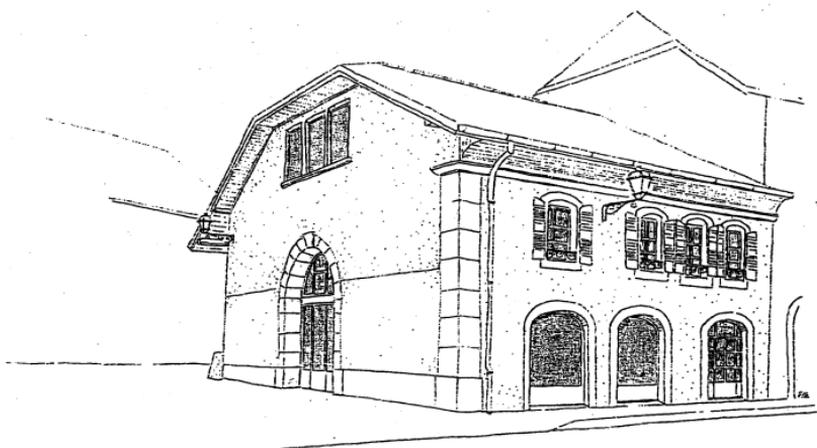
COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2003
(avec chiffres comparatifs de l'exercice 2002)

	Exercice 2003	Exercice 2002
	CHF	CHF
Résultat des livraisons et prestations de services		
Ventes magasin	1'720'559.40	1'705'448.05
Dons divers	213'468.19	139'224.35
Dons communes du Canton	0.00	4'800.00
- Commune d'Avully	200.00	0.00
- Commune de Laconnex	500.00	0.00
- Commune de Vandoeuvres	400.00	0.00
- Commune de Coligny, Halte Femme	5'000.00	0.00
- Commune de Collonge	1'000.00	0.00
- Commune de Confignon	500.00	0.00
- Commune de Russin	100.00	0.00
- Commune de Versoix	200.00	0.00
- Commune de Cartigny	200.00	0.00
- Commune de Meinier	1'000.00	0.00
- Commune de Dardagny	100.00	0.00
- Commune de Veyrier	500.00	0.00
Subvention et don Ville de Genève	5'000.00	19'800.00
Don Loterie Romande pour chaufferies	88'000.00	0.00
Don Etat de Genève - Halte Femme	100'000.00	100'000.00
Subvention Ville de Genève - Halte Femme	39'800.00	0.00
Produits divers	6'671.55	489.90
Bénéfice brut 1	2'183'199.14	1'969'762.30
Frais de personnel	1'424'392.00	1'220'997.90
Bénéfice brut 2	758'807.14	748'764.40
Autres frais d'exploitation		
Entretien et réparations bâtiments	4'265.05	29'735.50
Eau, gaz, électricité	59'418.95	40'109.25
Mazout Chauffage	8'192.15	14'417.70
Frais de locaux	71'876.15	84'262.45
Frais véhicules	75'925.35	75'981.10
Assurances d'exploitation, droits, taxes	19'540.45	18'211.00
Alimentation et boissons	72'752.05	70'379.90
Allocations, argent de poche	146'579.30	168'910.20
Loisirs	6'557.25	2'002.90
Assurances accident-maladie Compagnons	6'753.10	25'292.92
Frais médicaux et de pharmacie	10'607.35	12'401.15
Entretien communautaire et dépannage extérieur	96'311.20	117'686.35
Frais communautaires	339'560.25	396'673.42
Frais d'administration	43'393.20	42'737.30
Téléphone, fax, Internet	287'17.40	27'515.15
Affranchissement	8'533.50	6'006.65
Cotisations Emmaüs International	38'397.15	38'408.98
Comptabilité et conseil	40'092.00	54'331.25
Autres frais d'administration	12'335.55	7'255.00
Frais administratifs et informatiques	171'468.80	176'254.33
Frais de représentation et de déplacements	39'378.85	7'552.15
Publicité et frais de réception	49'361.00	44'191.05
Frais de publicité	88'739.85	51'743.20
Autres frais d'exploitation	767'110.85	803'125.50
Résultat d'exploitation 1	(8'303.71)	(54'361.10)
Frais financiers	1'862.66	880.79
Produits financiers	539.69	111.55
Résultat d'exploitation 2	(9'626.68)	(55'130.34)
Amortissements	13'006.00	41'658.00
Résultat net activité "Halte Femme"	8'474.35	12'632.20
Attribution et dissolution de réserve	0.00	(75'000.00)
Résultat net de la période	(31'107.03)	(34'420.54)

Annexe 2

Transformation
69, rue Ancienne 1227 Carouge

FONDATION EMMAÛS GENEVE



Devis estimatif mars 2004

Architecte

Georges CHAMOT

81, route Grand - Lancy
1212 GRAND - LANCY
tél : 022.794.83.83
fax : 022.794.83.35

Ingénieurs civils

PERRETEN & MILLERET SA

21, rue Jacques - Grossetin
1227 CAROUGE
tél : 022.309.49.30
fax : 022.342.49.37

2 BATIMENT

21	GROS-OEUVRE 1		
211.5	Béton armé	Fr.	218 160.00
211.6	Maçonnerie	Fr.	164 931.00
214.1	Charpente	Fr.	103 194.00
22	GROS-OEUVRE 2		
221.1	Menuiserie extérieure vitrée	Fr.	15 458.00
221.96	Vitrierie (compris dans menuis. extérieure et serrurerie)		
222	Ferblanterie	Fr.	12 928.00
224.0	Couverture	Fr.	30 360.00
226.0	Façade, sablage et hydrogommage	Fr.	13 491.00
227.1	Peinture extérieure (compris dans peint.intérieure)		
23	INSTALLATIONS ELECTRIQUES		
230	Installations électriques	Fr.	29 253.00
2	rapom	Fr.	587 775.00

24	CHAUFFAGE, VENTILATION		
240	Chauffage	Fr.	44 850.00
244	Ventilation	Fr.	8 500.00
25	INSTALLATIONS SANITAIRES		
250	Installations sanitaires	Fr.	76 000.00
27	AMENAGEMENTS INTERIEURS 1		
271	Plâtrerie	Fr.	49 248.00
272.2	Ouvrages métalliques (vitrage rez vitré)	Fr.	93 611.00
273	Menuiserie intérieure	Fr.	13 443.00
275	Cylindres et mise en passe	Fr.	1 000.00
275.1	Cylindres SIG	Fr.	600.00
28	AMENAGEMENTS INTERIEURS 2		
281.0	Couches de support (chapes)	Fr.	14 700.00
281.6	Carrelages et revêtements de paroi en céramique	Fr.	40 121.00
281.7	Revêtements de sol en bois, parquet-plinthes	Fr.	12 508.00
282.1	Revêtements de paroi en papier-peint	Fr.	8 620.00
285.1	Peinture intérieure + extérieure	Fr.	31 262.00
287	Nettoyage du bâtiment	Fr.	4 500.00
289.2	Lettrage	Fr.	1 000.00
289.3	Tapis de fond anti-saleté	Fr.	PM
	Consommation énergie (gaz, électr., eau, tél.)	Fr.	12 000.00
2	report	Fr.	999 738.00

29	HONORAIRES		
291	Architecte	Fr.	189 470.00
292	Ingénieur civil	Fr.	48 000.00
293	Ingénieur électricien	Fr.	1 100.00
294.0	Ingénieur en installations chauffage	Fr.	1 800.00
294.1	Ingénieur en installations ventilation	Fr.	300.00
295	Ingénieur en installations sanitaires	Fr.	2 000.00
296	Géomètre	Fr.	

2	TOTAL BATIMENT	Fr.	1 242 408.00
---	----------------	-----	--------------

4 AMENAGEMENTS EXTERIEURS

411	Travaux de l'entreprise de maçonnerie (raccord. canalisations, place et trottoir)	Fr.	20 000.00
42	JARDIN		
421	Jardinage (plantations haies, gazon, arbres)	Fr.	PM
49	HONORAIRES		
491	Architecte (compris dans l'ensemble)	Fr.	PM

4	TOTAL AMENAGEMENTS EXTERIEURS	Fr.	20 000.00
---	-------------------------------	-----	-----------

5 FRAIS SECONDAIRES**51 AUTORISATIONS, TAXES**

511.0	Autorisation, émoluments administratifs	Fr.	500.00
512.1	Taxes de raccordement électricité (supplément)	Fr.	1 000.00
512.4	Taxes de raccordement eau-gaz	Fr.	11 000.00
514.0	Taxes d'écoulement	Fr.	2 000.00

52 ECHANTILLONS, REPRODUCTIONS, DOCUMENTS

523	Photos (reportage pour DAEL, CMNS, Commission Vieux-Carouge)	Fr.	500.00
524	Reproduction de documents, tirages, héliographies	Fr.	3 500.00

53 ASSURANCES

531	Assurances pour travaux de construction	Fr.	3 000.00
532	Assurances RC du maître de l'ouvrage	Fr.	1 000.00

56 AUTRES FRAIS SECONDAIRES

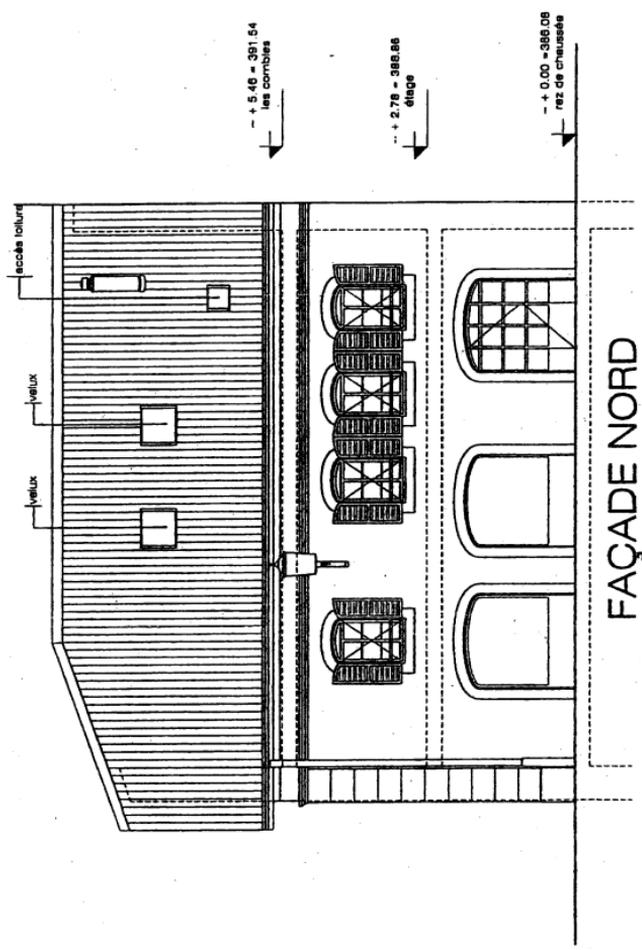
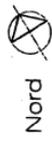
563	Location domaine public	Fr.	23 000.00
564	Expertises, constats d'huissier	Fr.	1 600.00
566	Bouquet, inauguration	Fr.	3 000.00
568	Panneau de chantier	Fr.	5 000.00
	Conteneurs	Fr.	PM

5	TOTAL FRAIS SECONDAIRES	Fr.	55 100.00
----------	--------------------------------	------------	------------------

2	TOTAL BATIMENT	Fr.	1 242 408.00
4	TOTAL AMENAGEMENTS EXTERIEURS	Fr.	20 000.00
5	TOTAL FRAIS SECONDAIRES	Fr.	55 100.00
	TOTAL (HT)	Fr.	1 317 508.00
	T.V.A 7.60%	Fr.	100 131.00
	TOTAL	Fr.	1 417 639.00
	DIVERS ET IMPREVUS (environ 3%)	Fr.	42 361.00
	<u>TOTAL GENERAL (TTC)</u>	Fr.	<u>1 460 000.00</u>

Georges Chamot Architect
 81 route du Grand - Lancy
 1212 GRAND - LANCY
 Tél. 794.83.83 Fax.794.83.3
 E-mail: gchamot@bluewin.ch

FONDATION EIMMAÜS - GENEVE
 69 rue Ancienne - 1227 CAROUGE
 ech:1/100 - dessiné mars 2004 fg

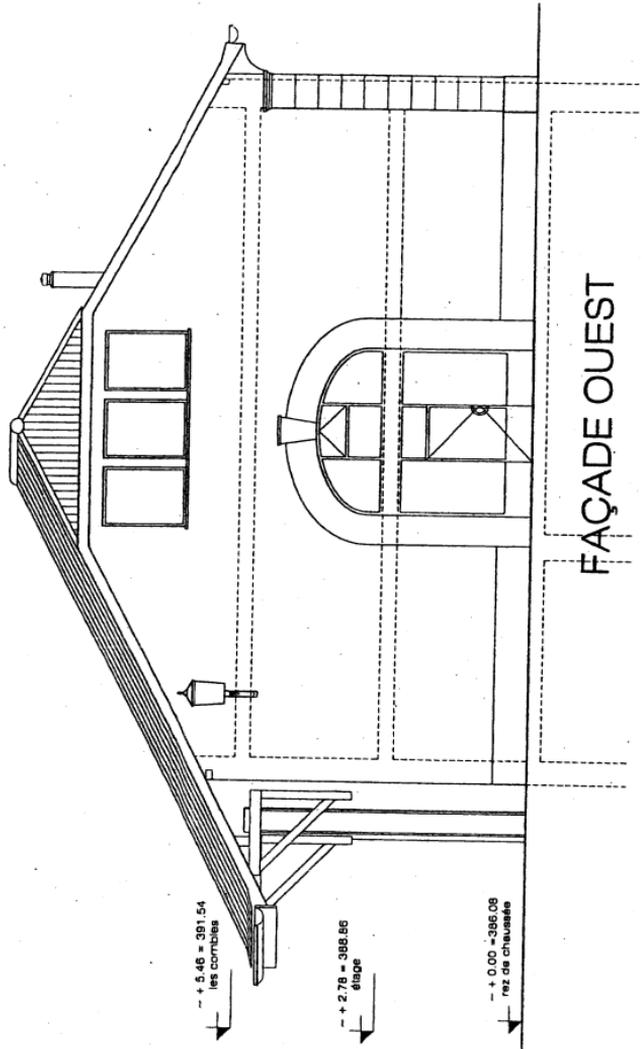


FAÇADE NORD

COTE RUE ANCIENNE

Georges Chamot Architect
81 route du Grand - Lancy
1212 GRAND - LANCY
Tél. 794.83.83 Fax. 794.83.3
E-mail: gchamot@bluewin.ch

FONDATION EMMAÛS - GENEVE
69 rue Anclienne - 1227 CAROUGE
ech:1/100 - dessiné mars 2004 fg

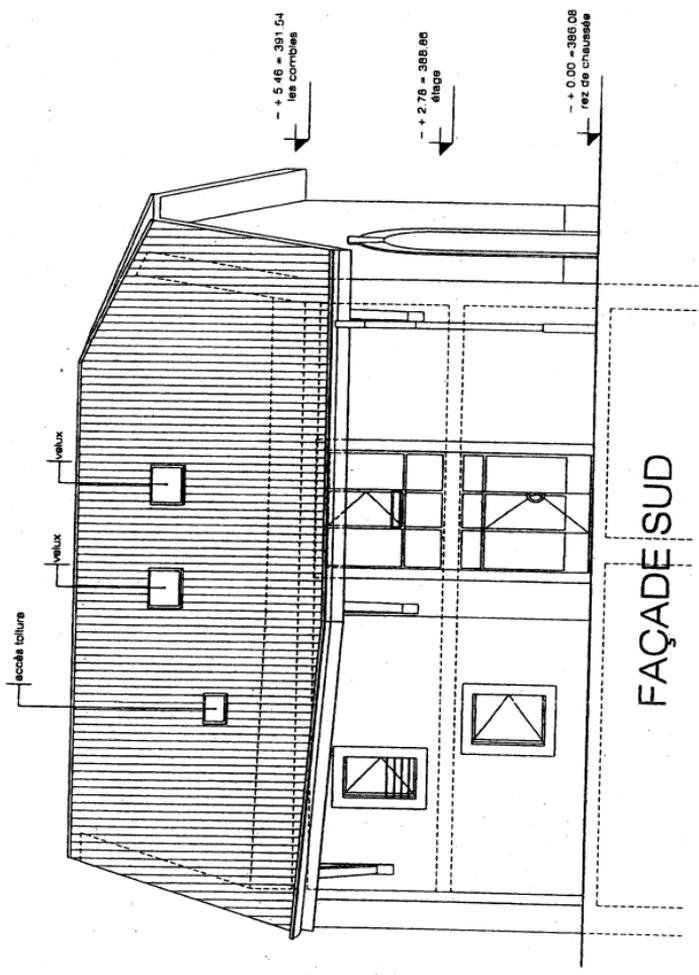
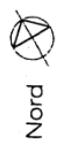


FAÇADE OUEST

Georges Chamot, Architecte
 81 route du Grand - Lancy
 1212 GRAND - LANCY
 Tél: 794.83.83 Fax: 794.83.83
 E-mail: gchamot@bluewin.ch

FONDA TION EMMAUS - GENEVE
 69 rue Ancienne - 1227 CAROUGE

ech:1/100 - dessiné mars 2004 fg



Georges Chamot Architect
 81 route du Grand - Lancy
 1212 GRAND - LANCY
 Tél. 794.83.83 Fax. 794.83.31
 E-mail: gchamot@bluewin.ch

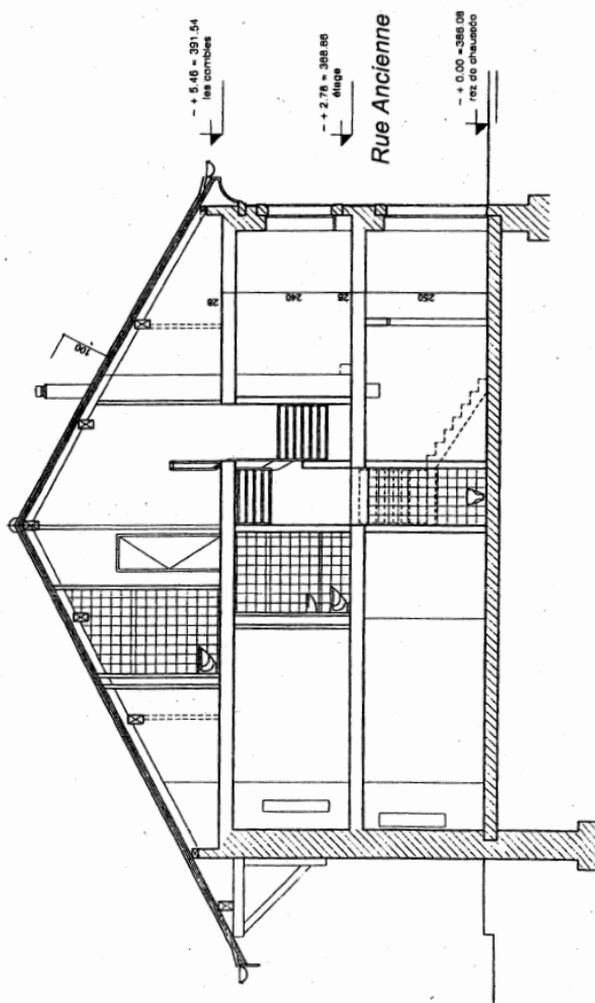
FONDATION EIMMAUS - GENEVE

69 rue Ancienne - 1227 CAROUGE

ech:1/100 - dessiné mars 2004 lg



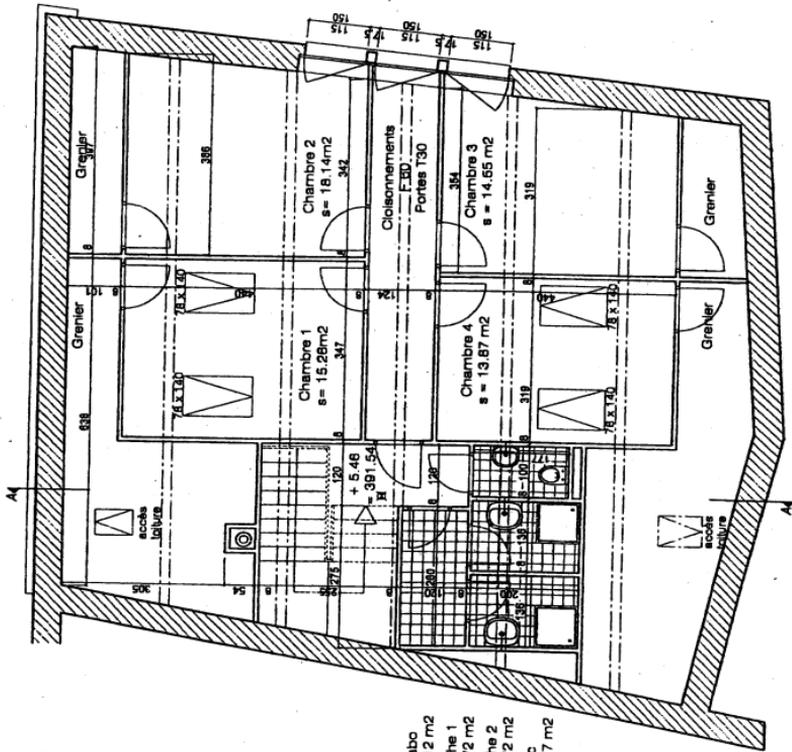
Nord



COUPE A - A

Georges Chamot Architect
 81 route du Grand - Lancy
 1212 GRAND - LANCY
 Tél. 794.83.83 Fax. 794.83.3
 E-mail: gchamot@bluewin.ch

FONDATION EMMAÛS - GENEVE
 69 rue Anclienne - 1227 CAROUGE
 les combles
 éch: 1/100 - dessiné mars 2004 fg



- Levabo
s = 3,12 m²
- Douche 1
s = 2,72 m²
- Douche 2
s = 2,72 m²
- Wc
s = 1,77 m²

comble

EMMAUS - GENEVE

Rapport d'activité de l'année 2003

Communauté des Chiffonniers d'Emmaüs Genève

La Halte Femmes d'Emmaüs Genève

Fondation Emmaüs Genève

Conformément au but d'Emmaüs Genève :

« Favoriser l'activité et le développement d'une communauté de personnes seules et déracinées, sans préoccupation d'ordre politique, confessionnel ou racial, de mener, à court ou à long terme et selon les principes énoncés par l'Abbé Pierre, toute action contre les causes de la misère ».

1.- La Communauté des chiffonniers d'Emmaüs Genève :

Durant l'année 2003, nous avons accueilli en permanence, dans nos locaux du chemin de Pinchat à Carouge 32 personnes, un couple a été hébergé au 69 rue Ancienne et 4 compagnons étaient logés à l'extérieur de la Communauté. Ce qui fait que nous avons hébergé 38 personnes par jour durant l'année 2003. Cette situation démontre l'exiguïté de notre maison. Ce qui nous oblige à penser une complète réimplantation du lieu de vie, agrandissement, ouverture d'un second lieu ou déménagement dans un autre site de la partie accueil de notre communauté.

Nous avons servi plus de 42'000 repas, assuré plus de 14'000 nuitées ceci uniquement pour la partie hommes. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 39 ans c'est encore un rajeunissement de la population de notre communauté. Le séjour moyen est de 200 jours ce qui démontre une très nette détérioration des conditions de survie des personnes sans ressource et surtout un manque dramatique de solutions.

Le suivi santé est assuré par deux infirmières et un médecin de l'unité mobile de l'hôpital Cantonal. Ces personnes sensibilisent les compagnons sur les dangers de l'alcool, du tabac et des maladies sexuellement transmissibles et proposent des traitements.

Des cours de français sont proposés aux compagnons qui le souhaite.

La direction et l'encadrement est assuré par trois personnes et quinze bénévoles (comité et conseil de fondation)

2.- Emmaüs Genève est aussi impliqué dans :

L'accueil d'urgence d'hiver

- Participation à l'organisation générale
- Formation des astreints de Protection Civile
- Soutien logistique : fourniture du vestiaire d'urgence (vêtements d'urgence pour les sans-abri, produits alimentaires (petits-déjeuners, 300 kilos de sucre, confiture ...) produit d'hygiène (savon, rasage...)
- Participation aux maraudes de nuit.
- Suivi de l'action et implication avec les partenaires (Services Social de la Ville de Genève, Square Hugo, Protection Civile de la Ville de Genève, Armée du Salut, stop sida...)

Participation au groupe de travail chargé de la mise en place d'une « Unité Mobile d'Urgence Sociale »

- Participation à l'organisation du projet d'hébergement d'urgence (nuit et jours fériés). Avec : DGAS, La Main Tendue, Armée du Salut, Square Hugo, Hospice général FSASD, FOJ...

Groupe de travail chargé de la mise en place d'une centrale Alimentaire pour les associations et services qui offrent des repas et des denrées alimentaires aux plus démunis du Canton :
-partenariat avec les membres de la plate forme contre l'exclusion.

Le travail de ramassage que nous effectuons chaque jour (9000 par an) uniquement, sur appel téléphonique, nous permet de donner une occupation aux compagnons, triage, réparation, nettoyage, vente. Ce qui fait vivre notre maison et participer à diverses actions dans notre région (soutien de la Halte femmes, prêt social) ainsi qu'une aide à des groupes d'Emmaüs hors de Suisse (Afrique, Chili etc.).

Communication : une information générale a été donnée en début d'année pour tous les compagnons, les salariés et les bénévoles. Cette démarche correspond à un réel besoin et sera renouvelée périodiquement.

Boîte à fringues : nous effectuons à la demande de la coordination des œuvres d'entraide de Genève le ramassage, le conditionnement et l'expédition des habits déposés dans les 250 boîtes à fringues du Canton. Cette activité donne une occupation à 6 compagnons.

3.- La Halte Emmaüs Femmes :

Accueil

Au cours de l'année 2003, nous avons accueilli 108 femmes et 33 enfants de 1 semaine à 17 ans. 6398 repas ont été servis. La machine à laver a tourné 1560 fois et la douche était bienvenue plusieurs fois par semaine.

Les problèmes rencontrés par les personnes qui viennent sont surtout économiques mais nous accueillons également des dames qui rencontrent des difficultés psychologiques, femmes battues, personnes toxico-dépendantes, etc.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Hospice Général, la maternité, le planning familial, l'accueil de nuit de l'Armée du Salut, Caritas etc.

L'encadrement de la Halte est assuré par deux responsables, une stagiaire et quelques bénévoles.

Santé

Une infirmière de l'Unité mobile des soins communautaires vient chaque semaine nous visiter. Elle est à l'écoute de toutes celles qui souhaitent exposer leurs petits ou grands problèmes de santé.

Un important travail de sensibilisation et de prévention aux dangers du tabac et des maladies sexuellement transmissibles a été fait et a suscité un grand intérêt.

Accompagnement

Un accompagnement personnalisé est offert aux personnes particulièrement fragiles (ex : examens médicaux importants)

Une aide ainsi que des conseils sont donnés pour faciliter toutes démarches administratives ou autre.

Retour au pays

En 2003, 6 personnes en situation irrégulière et en grande précarité sont reparties dans leurs pays.

Nous intervenons auprès de la Croix-Rouge genevoise, accompagnons les personnes qui repartent et examinons avec elles les projets qu'elles peuvent envisager de mener à bien grâce au petit pécule de l'aide au départ.

(ex : achat d'une charrette pour vendre de la nourriture dans la rue, achat de volaille, mise en place d'un petit centre de soins de première urgence, d'un petit atelier de couture, etc)

Travail

Dans la mesure de leurs possibilités et dans l'esprit d'Emmaüs les dames que nous accueillons participent aux travaux de notre Communauté, à savoir :

- aide au tri des textiles revendus dans notre magasin de vêtements
- activités diverses dans notre petit atelier de bricolage : décoration de pots, fabrication de bagues en perles, de bougies, de boules de Noël, tricotage d'écharpes, travaux de couture.
- Participation à la préparation des repas ainsi qu'à l'entretien des locaux (nettoyage)
- Grâce à la collaboration des accueillies, cette année encore, nous avons pu assurer notre présence dans un centre commercial à l'occasion du Samedi du Partage.

Fête de Noël

52 dames étaient invitées au repas de Noël. Nous avons pu faire à chaque personne un petit cadeau et le bonhomme à barbe blanche a distribué 26 paquets aux enfants petits et grands.

Bâtiment

D'importants travaux d'isolation et de chauffage ont été menés à bien et actuellement la totalité de la maison est disponible et agréable à vivre.

4.- Remerciements

Un grand merci aux donateurs qui nous ont aidé ainsi qu'aux quelques fidèles bénévoles qui viennent régulièrement nous soutenir et nous aider aux différentes tâches que nous avons à accomplir.

5.- Emmaüs prêt social :

Cette action particulière a permis durant l'année 2002 d'aider vingt deux familles par des prêts allant de 900.—à 5'000.—frs . Les remboursements sont réguliers nous avons 4 à 5% de non-remboursement. C'est très exactement la prévision basse de cette activité.

6.- Projets

a - Nous envisageons d'aménager le bâtiment du 69 rue Ancienne ce qui nous permettra d'augmenter notre capacité d'hébergement et d'améliorer l'accueil des personnes que nous accueillons.

b - le réaménagement de la plate forme d'accueil des véhicules, pour notre travail et pour l'accueil de nos visiteurs est devenu indispensable.

c - plusieurs actions en suisse et à l'étranger sont prévues pour marquer le 50° anniversaires de l'appel de l'Abbé Pierre (1954-2004)

7.- Conclusion :

L'ensemble du travail d'Emmaüs à Genève c'est développé grâce au soutien de la population de notre canton et aux travail quotidien des membres du Comité de l'Association et du Conseil de la Fondation.

L'objectif de notre action étant ,en tout premier, l'accueil et le mieux être des compagnons (femmes, enfants et hommes) qui sont dans notre Communauté et surtout à ce que nos maisons restent ouvertes et accueillantes pour les nouvelles et nouveaux compagnons qui arrivent.

Le Conseil et le Comité doivent être très attentif à ce que, Emmaüs Genève, vive dans le partage et la pauvreté.

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE

Projet de loi ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 300 000 F pour 2005 à la Fondation des Compagnons d'Emmaüs-Genève

Projet présenté par le Département de l'action sociale et de la santé

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Résultat recurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	8'625	8'625	68'625	68'625	68'625	68'625	68'625	8'625
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, formation, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses générales [31] Charges en matériel et véhicule (mobilité, fournitures, matériel classique effort spécifique, véhicule, entretien, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges de bâtiment (fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières [32-33]	8'625	8'625	68'625	68'625	68'625	68'625	68'625	8'625
Intérêts (report tableau)	8'625	8'625	8'625	8'625	8'625	8'625	8'625	8'625
Amortissements (report tableau)	0	0	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000	0
Charges particulières [30 à 36]	0	0	0	0	0	0	0	0
Perte comptable [330]	0	0	0	0	0	0	0	0
Provision [338] (préciser la nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Ocroti de subvention ou de prestations [36] (subvention accordée à des tiers, prestation en nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40-41+43+45+46] (augmentation de revenus (impôts, amendements, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] (revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)	0	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)	8'625	8'625	68'625	68'625	68'625	68'625	68'625	8'625
Remarques :								
Signature du responsable financier								
Date : 4/7/05								

Dominique RITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER



PREAVIS TECHNIQUE

fonctionnement bouclement
 investissement autre

rubrique n° 84.11.00.565.14

Le préavis technique ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.

1. Objet

Projet de loi ouvrant un crédit extraordinaire au titre de subvention cantonale d'investissement de 300 000 F pour 2005 à la Fondation des Compagnons d'Emmaüs-Genève.

2. Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet

(en millions de francs)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Charges en personnel [30]	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses générales [31]	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières [32+33]	0.01	0.01	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07
Charges particulières [30 à 36]	-	-	-	-	-	-	-
Octroi de subvention ou prestations [36]	-	-	-	-	-	-	-
Total des charges de fonctionnement	0.01	0.01	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+4]	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus [42]	-	-	-	-	-	-	-
Total des revenus de fonctionnement	-						
Excédent des charges de fonctionnement	0.01	0.01	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07

3. Financement

Ce crédit extraordinaire au titre de subvention cantonale d'investissement n'est pas inscrit au budget d'investissement 2005. Il sera comptabilisé dès 2005 sous la rubrique 84.11.00.565.14.

S'agissant d'un crédit extraordinaire, le préavis technique est conditionné à l'adaptation du plan de trésorerie des grands travaux effectué par le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, afin de respecter l'enveloppe globale des investissements 2005 votée par le Grand Conseil.

Il devra entrer dans le cadre du volume d'investissements "nets-nets" admis par le Conseil d'Etat pour 2005, sous réserve de la réduction technique globale à opérer. Dans ce cadre, ce préavis ne garantit pas que la tranche annuelle du crédit d'investissement pourra être automatiquement versée.

4. Remarques

La Fondation des Compagnons d'Emmaüs-Genève est au bénéfice d'une exonération fiscale.

La problématique générale des subventions d'investissements au regard des observations de l'ICF et/ou des normes IAS demeure ouverte.


Yves Delévaux


Marc Gioria

Genève, le 1er juillet 2005

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL, l'exposé des motifs et les tableaux financiers transmis le 29 juin 2005. L'Administration des Finances de l'Etat n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du préavis technique.

Pris connaissance le : 4 juillet 2005

Signature du responsable financier


Dominique RITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER